



Syndicat **Force Ouvrière FINANCES**  
Section locale **FO FINANCES62**  
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

\*\*\*\*\*

☎ : 06.04.40.51.41

@ : [fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr)

🌐 Site web : [www.fo-dgfip-sd.fr/062/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/)

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

CHSCT du 23 février 2016  
**Déclaration liminaire**

**M**arche  
**O**bligatoire  
**P**our  
**I**mprimer  
**E**t  
**U**ser  
**R**apidement ses  
**S**emelles



Depuis quelques semaines nous assistons à l'installation de “ mopieurs ” dans les postes comptables et les services de la DDFiP du Pas-de-Calais. Nous ne pouvons que féliciter les initiatives destinées à remplacer le matériel vieillissant mais ...

Oui, il y a un mais ...

En effet, ces installations se font au pas de charge par nos collègues de la DISI, sur ordre du DDFiP62, qui doivent être parfois bien embarrassés, et nous pouvons les comprendre !

Si ces machines “ dernier cri ” apportent quelques rares facilités, les désagréments sont malheureusement bien trop nombreux !

Les documents scannés se retrouvent régulièrement englués dans les flux informatiques et le pare-feu de Bercy, obligeant les collègues à patienter de longues minutes avant de récupérer ces fichiers.

Les impressions sont désormais en format A4, le format A3 n'est plus possible à bien des endroits.

Les distances à parcourir sont parfois impressionnantes, et nécessiteront bientôt une dotation en trottinettes pour se rendre à l'endroit où vous trouverez aussi, un gestionnaire de file d'attente pour récupérer votre petite feuille A4 que vous décompterez préalablement de votre compte d'emploi individuel et personnalisé...

---

Rejoignez **FORCE OUVRIERE** – Le syndicat qui reste un syndicat  
1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat  
1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais



L'installation de ces copieurs s'effectue en supprimant toutes les imprimantes traditionnelles, qu'elles fonctionnent encore ou pas !!

Ainsi, elles sont toutes mises au pilori alors qu'elles sont loin d'être en fin de vie ...

La bonne gestion d'un tel parc aurait plutôt conduit à les laisser en place jusqu'à épuisement des consommables ? Non, cette possibilité pourtant source d'économies n'a pas été étudiée et toutes les imprimantes sont supprimées sans discussion possible...

Toutes ? enfin presque .... Quelques petits malins ont tout de même réussi à obtenir un passe-droit....

Dans ces opérations, aucun recensement des besoins matériels auprès des agents n'a été fait alors que dans un souci "d'économie", une optimisation de l'existant aurait dû effleurer la réflexion de nos décideurs ...

Parallèlement, restrictions budgétaires obligent, tous les crédits des "unités opérationnelles" sont réduits drastiquement, ainsi et bientôt :

- Vous devrez profiter de vos trajets domicile-travail pour déposer le courrier chez les contribuables afin d'éviter les frais d'affranchissement.
- Les femmes de ménage devront venir avec leurs produits d'entretien ou laver les sols à l'eau chaude (tant qu'il en restera).
- Votre salive servira à coller toutes les enveloppes.
- Vous devrez emprunter les stylos de vos enfants, partis à l'école, pour travailler.
- Vous garderez précieusement les enveloppes revenues NPAI afin de les renvoyer en espérant que la Poste n'y voit que du feu sur la date d'affranchissement...
- Vous prévoirez un stage chez un Maître Tapissier afin de recycler vos vieux coussins et remplacer les assises trouées de votre siège de bureau... si vous bénéficiez de l'option « roulettes » sur votre siège, n'oubliez pas de passer chez le Père Merlin afin de les changer...
- Vous récupérerez vos agrafes usagées et demanderez à vos enfants de passer le mercredi après midi à les remettre en forme ...
- N'oubliez pas d'apporter votre papier toilette, votre savon et votre serviette si les toilettes sont encore utilisables avant la fermeture du compteur d'eau pour cause d'impayé...

La pénurie nous guette, pendant ce temps, une ressource n'a absolument pas été prise en compte, celle du "temps agents"... En effet, toutes ces pertes de temps n'ont pas été chiffrées alors que c'est la ressource dont nous avons le plus besoin ...

**Nous marchons sur la tête ... forcément nos semelles sont usées !!!**

# Compte rendu

Le CHSCT s'est réuni le 23 février 2016 sous la présidence de M. Pierre MATHIEU, Directeur Départemental des finances publiques du Pas-de-Calais. La séance s'est ouverte à 9h30 pour se terminer à 17h30.

## 1. Approbation du PV du 05/10/2015

En l'absence de remarques le PV a été approuvé à l'unanimité.

## 2. Bilan des actions de formation 2015

THEMES	Durée d'une session (en jours)	Nombre de sessions organisées	Coût total (en euros)	Nombre d'agents présents
Sauveteur Secouriste du Travail (SST)	2	3	2 650	24
Recyclage Sauveteur Secouriste du Travail (RSST)	1	12	6 100	87
Formation à l'utilisation d'un DAE	1h00	12	1 968	89
Equipier incendie	0,5	4	2 856	34
Risque routier – Formation à la prévention routière	0,5	1	200	9
Risque routier – Formation Centaure	2	1	1 524	2
Habilitation électrique – Personnel non électricien – Formation initiale et recyclage	2	2	3 312	13
Habilitation électrique – Personnel électricien – Formation initiale et recyclage	3	1	2 484	3
Formation manutention, gestes et postures	1	1	838	6
Prévention et maîtrise du risque canin	1	2	2 400	19
Formation à la gestion des situations difficiles	2	1	3 100	7
Formation Espaces Verts	8	1	1 470	2
<b>TOTAL</b>		<b>39</b>	<b>28 902</b>	<b>295</b>

De 2012 à 2015, le taux d'absentéisme est passé de 29 % à 10,37 %. Si nous pouvons nous satisfaire de la baisse de ce taux, celui-ci reste encore trop élevé surtout sur certaines formations touchant directement à la sécurité et à la santé des agents et de leur entourage (SST 25 % et RSST 15,53%).

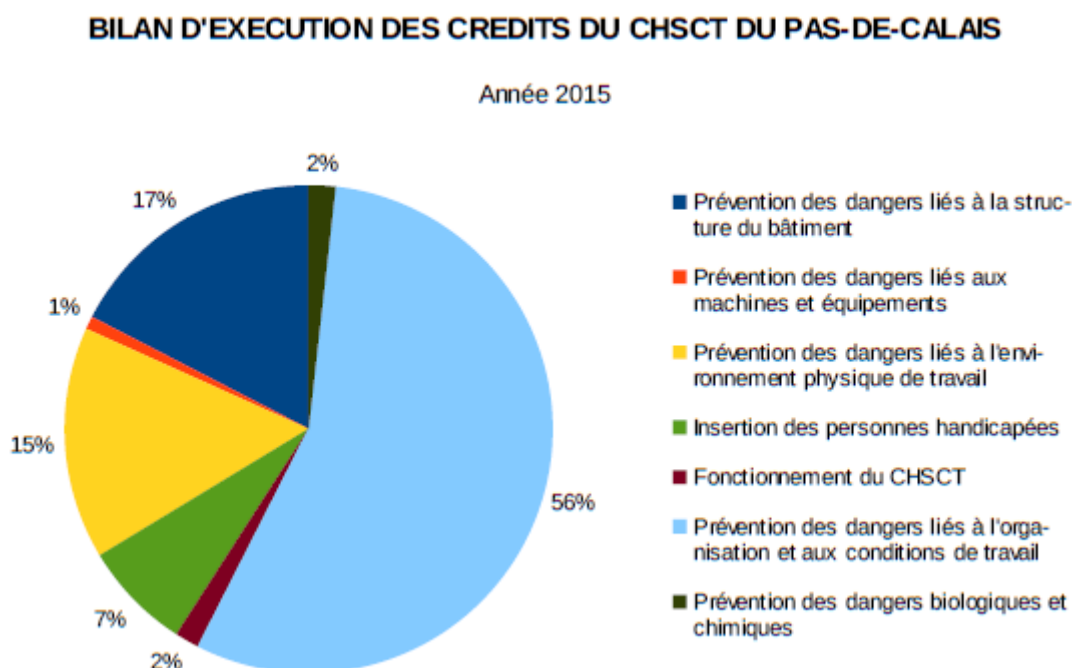
Vos représentants **FO-Finances 62** ont demandé à ce qu'un recensement des sauveteurs secouristes du travail soit réalisé sur chaque site afin de s'assurer d'une bonne couverture sur l'ensemble de nos services. Dans l'idéal, chaque agent devrait connaître les gestes qui sauvent.

Vos représentants ont également demandé à ce que la formation Centaure (risque routier)

soit proposée systématiquement aux agents amenés à se déplacer dans le cadre de leur missions (E.D.R., huissiers, géomètres, vérificateurs en brigades et en P.C.E., évaluateurs des domaines...).

Pour l'année 2016, nous avons demandé à ce que les intitulés des formations soient reformulés afin qu'ils correspondent mieux à leur contenu.

### **3. Bilan d'exécution des crédits 2015**



Ce bilan permet de constater que les risques les plus graves sont les mieux couverts par l'action du CHS-CT à l'exception de la prévention des conduites addictives (tabac, alcool).

### **4. Note d'orientation ministérielles Santé, Sécurité et Conditions de Travail 2016.**

Cette note n'a été discutée en national que le 18 février 2016. Ce point est donc reporté à l'ordre du jour du prochain CHS-CT.

### **5. Point sur la réunion du groupe de travail du 29/01/2016.**

#### *1. Registres Santé Sécurité au Travail*

Toutes les observations portées sur les registres papiers et dématérialisés ont été étudiées. Les signalements solutionnés sont archivés ou en voie de l'être.

Après examen, il reste 41 observations en cours sur les 82 étudiées.

#### *2. Rapports de l'inspecteur Santé et Sécurité au Travail (SST) et des médecins de préventions (MP).*

La visite du MP à la Trésorerie de Boulogne Municipale fait apparaître les observations suivantes :

- il est recommandé de doter les agents de double écran de même taille et de même marque afin d'améliorer le confort visuel.
- L'aide de la DISI et des ergonomes du ministère est sollicitée pour améliorer le confort des agents qui travaillent sur 2 logiciels en même temps.

**FO Finances 62 a toujours demandé que l'installation de double écran soit réalisée conformément aux recommandations des Médecins de Prévention, une rationalisation des stocks et une étude des besoins par la direction serait la bienvenue !**

### 3. Déclarations d'accidents du travail.

Il s'agit essentiellement de chutes sur la voie publique et un agent qui s'est coupé à la main en voulant rattraper un montant d'étagère.

Pour la manipulation des armoires lors des déménagements, des gants de protection sont mis à disposition par le CHS-CT.

### 4. Fiches de signalement

En 2015, 58 fiches de signalement ont été réalisées.

Parmi ces signalements :

- 18 font état de grossièretés, d'insultes, de menaces, d'agressivité, de propos diffamatoires à l'encontre des agents. Des lettres ont été envoyées aux agents dans tous les cas et aux agresseurs dans 11 cas avec accord de l'agent concerné
- 1 a fait l'objet d'un article 40, c'est-à-dire une communication auprès du procureur de la République
- 1 fait état de dégradation. Une plainte a été déposée
- 6 sont internes : incivilités, bousculades, agressions verbales, menaces verbales et harcèlement. Les agents « agresseurs » ont été reçus pour le DRH et/ou la Direction dans 5 cas.

Vos représentants **FO-Finances 62** ont alerté la Direction sur ces nouvelles fiches de signalement qui concernent des conflits entre agents d'un même site. Nous refusons que ces fiches soient réduites à un simple conflit de personne, pour vos représentants il s'agit bien d'un révélateur du malaise grandissant dans les services.

### 5. Bilan des exercices incendie

18 exercices ont été réalisés sur 14 sites. Des mesures d'amélioration ont été mise en place à chaque fois que nécessaires.

## **6. Propositions d'utilisation des crédits 2016**

Le montant total du budget pour 2016 est de 210 004 €.

Après étude des remontées des besoins des services et des agents (registres, DUERP...) et des orientations obligatoires en terme d'hygiène et de sécurité, le CHS-CT a déjà budgété certains projets :

- **les formations** 2015 sont reconduites. La formation « risque canin » mis en place l'année dernière est très demandée. Les intitulés des formations seront reformulés afin qu'ils soient plus explicites (ex : la formation geste et posture s'adresse également au travail sur écran). L'information ciblera plus les agents susceptibles d'être intéressés (ex : la formation « gestion des situations difficiles » s'adresse à tous les agents en contact des usagers).
- Vos représentants **FO-Finances 62** ont demandé a ce qu'une étude globale sur l'utilisation de **sèches mains** à air pulsé soit réalisée. L'absence d'entretien et de maintenance du matériel actuel, le non remplacement des filtres, et le retrait progressif des poubelles papiers dans les blocs sanitaires sont la source de risques d'incendie, de problèmes de sécurité et d'hygiène accrus. Une solution globale doit

---

**Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat**

**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat**

**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais**



être apportée.

- Les **fauteuils** adaptés préconisés et prescrits par les médecins de prévention sont tous financés par les crédits du CHS-CT. Vos représentants **FO-Finances 62** ont rappelé les obligations qui incombent à l'employeur de fournir un siège approprié. Les membres du CHS-CT connaissent l'état dégradé des fauteuils dans le département. Les crédits pour les renouveler appartiennent au budget de la direction qui d'ores et déjà s'est engagée à en acheter 53 en 2016. (Article R4225-5 du Code du travail : « Un siège approprié est mis à la disposition de chaque travailleur à son poste de travail ou à proximité de celui-ci. »)



- Divers travaux par l'équipe logistique de la DDFiP 62 permettront d'améliorer le confort et la sécurité des agents.

## **7. Questions diverses**

- **Mopieurs** : Vos représentants **FO-Finances 62** ont dénoncé la mise en place des mopieurs sans tenir compte des besoins réels des services et selon la méthode : « **Dis-moi ce dont tu as besoin, je t'apprendrai à t'en passer !** ». La centrale préconisait un mopieur pour 10 ou 15. Dans le Pas-de-Calais, un moyen d'impression subsiste en moyenne pour 6 agents. Cette moyenne ne reflète cependant pas la réalité des services où bien souvent beaucoup plus de 6 agents se partagent un moyen d'impression.

Outre les problèmes d'impression, le scannage des documents n'est plus réalisé en temps réel mais parvient en différé par messagerie ; ce qui limite à 5MO la taille du dossier scanné. Par ailleurs, lorsque qu'un mopieurs n'a plus de toner, le scannage n'est plus possible ! Les documents arrivent dans la messagerie sans être identifiés sous l'intitulé « votre scan du... ». Opération chronophage que de tout ouvrir et tout réenregistrer au moment où les bras manquent dans les services. Mais le temps agent n'est jamais pris en compte ; quand il s'agit de faire des économies, la direction ne pense qu'à l'aspect pécuniaire !



- **Trésorerie de Lens Municipale** : Vos représentants **FO-Finances 62** se sont rendus sur place afin de répondre aux appels au secours des agents. Le constat est que la charge de travail est sur-dimensionnée. A titre d'exemple, 100 opérations de caisse sont enregistrées en moyenne sur une matinée. 95 % d'entre elles ne concernent pas la trésorerie de Lens Municipale. 353 régies qui prennent de l'ampleur, 3700 fiches de paie par mois, 1000 timbres fiscaux et amendes vendus par mois. Par ailleurs la direction n'a pas pris en compte les contraintes sécuritaires du site de Lens, mettant en danger l'ensemble des agents et des usagers. Suite à notre intervention, la Direction a pris en compte nos remarques et s'est engagée à étudier des pistes d'amélioration.

Les représentants **FO FINANCES 62** :

**Titulaires** : Delphine MORTELETTE et Jacques REGNIER

**Suppléants** : Laurence DIDAUX et Michaël MILLOT

**Experte** : Coralie VINCENT

---

**Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat**

**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat**

**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais**